

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 octobre 2026

Date de convocation :

7 octobre 2026

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 13

Votants 14

Date d'affichage :

7 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi douze octobre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Aurélie MARZIN, Patrick BOURBLANC, Audrey PIERRES, Benoit DUCHEMIN, Yann FRABOULET, Laure AUREGAN, Pascal LEMARCHAND, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Damien MACE, Magali LISCORNET, Claudie LE MEHAUTE.

Absents excusés : Marine OLLIVO (donne pouvoir à Yoann MOTTAIS), Sylvain FRELAUT

Secrétaire de séance : Léa BENITEZ

DCM2026/074 : ORGANISATION DU REPAS DU 11 NOVEMBRE

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, il est de tradition d'organiser un repas convivial afin de rassembler les habitants de plus de 70 ans.

Les conjoints des invités, n'ayant pas 70 ans et plus, peuvent également venir au repas, moyennant une participation financière au prix coutant par repas.

Pour la célébration du 11 novembre, le repas est organisé à la salle des fêtes communale, et préparé par le restaurateur local.

Des colis sont distribués aux administrés âgés de 80 ans et plus, ayant assisté régulièrement au repas des Aînés depuis leur 70^{ème} anniversaire, mais ne pouvant y participer une année donnée pour un motif médical ou en cas de force majeure (DCM2023-081).

Il convient de valider ces conditions ou de modifier les critères pour la durée du mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE l'organisation du repas du 11 novembre.**

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Léa BENITEZ

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE